

**District Gruyère  
Communes Marsens, Pont-en-Ogoz et Sorens**

**SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES  
Route cantonale Axe 1300 Fribourg - Bulle; PR 2125 + 70 m. à PR 2200  
Aménagement du carrefour du Gérignoz et aménagement cyclable**

**Mise à l'enquête publique**

Conformément à l'art. 99 de la loi du 5 novembre 2021 sur la Mobilité (LMob), le Service des ponts et chaussées met :

**A l'enquête publique**, le projet d'aménagement du carrefour du Gérignoz et des aménagements cyclables sur la route cantonale axe 1300 Fribourg - Bulle, sur les communes de Marsens, Pont-en-Ogoz et Sorens.

Le dossier est déposé au SPC à Fribourg, à la Préfecture Gruyère, à Bulle, et à l'Administration communale de Marsens à Marsens, à l'Administration communale de Pont-en-Ogoz à Avry-devant-Pont et à l'Administration communale de Sorens, à Sorens où ils peuvent être consultés **pendant un délai de 30 jours** durant les heures d'ouverture des bureaux (au SPC uniquement sur rendez-vous), à partir **du 5 décembre 2025**.

Durant le délai d'enquête, quiconque est touché par le projet et a un intérêt digne de protection peut faire opposition.

Les oppositions ou les observations se feront par dépôt d'un mémoire motivé auprès du SPC à Fribourg, de la Préfecture Gruyère à Bulle, ou à l'Administration communale de Marsens, Pont-en-Ogoz ou Sorens, pendant la **durée** de l'enquête publique.

L'Ingénieur cantonal : A. Magnin

